

**École élémentaire des Petites Maisons - Saint Martin d'Uriage**  
**Procès-verbal : Compte-rendu de la réunion du troisième conseil d'école**  
**Mardi 24 juin 2025 à 18H**

Présents :

MME GIGNOUX, Adjointe à l'Éducation

MMES et MM les Représentants des parents d'élèves : Mme MACHET, Mme ETIENNE, Mme BOTLAN, Mme LAVERNOT, M CLARINI, Mme MEYRAT, Mme IFTISSEN, Mme BONNET-MACHOT

MMES et MM les enseignants : Mme SOLINAS (intérim de direction), M PRUNIER, Mme PRUNIER, Mme ARNAUD, Mme GARREL, Mme JARRY, M MONCET, Mme ROUVIERE, M BERTHIER, Mme LE MEZEC, Mme BORGARINO

MMES les AESH: Mme ODDON, Mme CHAIGNEAU, Mme ROUZEAU, Mme NOMINANIUK, Mme DUZE

Excusés :

Mme PENIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale

M GIRAUD, Maire de Saint Martin d'Uriage

Mme DUCHOSAL, Responsable du Service Périscolaire

Mme SERY, enseignante

Mme ARMAND, enseignante

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

## 1- Effectifs / Rentrée 2025

- Équipe : Karen ARMAND, Christelle ARNAUD, Céline GARREL, Christelle JARRY, Isabelle PRUNIER, Stéphane PRUNIER, Caroline ROUVIERE, Caroline SOLINAS,

+ Marianne CROUVEZIER ( intervenante EPS) et Evodie AMIRA ( intervenante Musique)

+ AESH ( selon les notifications des élèves concernés)

*Question des parents : Est-ce que M RAIMO reste affecté au poste de direction ?*

Nouvelle directrice nommée sur le poste de direction : Mme JANCOVIK

*Question des parents : La nouvelle personne chargée de la direction serait sur un niveau CM2 ou CE2 ?* L'attribution des classes sera donnée à la pré-rentrée lorsque les listes de classes seront affichées.

Si les effectifs n'évoluent pas : 210 élèves Moyenne= 23,33

	CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2 A	CM2 B
38 CP	23	15							
39 CE1		6	23	10					
47 CE2				12	25	10			
37 CM1						12	25		
49 CM2								25	24
210	23	21	23	22	25	22	25	25	24

Mme GIGNOUX nous informe que la moyenne de l'école de Pinet est de 24,33 → L'IEN demande à la mairie de gérer les prochaines inscriptions en veillant à équilibrer sur les écoles de la commune car pas d'ouverture de classe.

- Date de rentrée des élèves : lundi 1 septembre 2025

## 2- Fonctionnement de l'école

### ➤ **Projet d'école**

*Question des parents : Y-a t-il un document présentant le projet d'école ? Est-il construit avec d'autres acteurs que les enseignants ?*

Ces documents sont internes à l'école. L'école n'a pas élaboré de nouveau projet d'école avec M RAIMO, celui qui reste en vigueur est celui qui avait été fait avant, il portait sur « Écrire » et « Comprendre et s'exprimer à l'oral » .

Concernant le parcours éducatif artistique et culturel, il s'agit d'élargir les expériences à tous les domaines de la création et du patrimoine . ( Partenariats : Service culturel de la Mairie, projets de la Communauté de communes).

*Question des parents : Pourrions-nous proposer des initiations aux différents domaines des sciences, via des ateliers, grâce aux différents domaines professionnels de certains parents ?*

Cela a déjà été le cas au cours de cette année scolaire, nous remercions d'ailleurs les parents pour ces interventions dans plusieurs classes.

Ces interventions, en lien avec les programmes scolaires, peuvent s'organiser en concertation avec chaque enseignant.

### ➤ **Règlement intérieur**

*Question des parents : Serait-il possible d'ajouter les horaires de récréation dans le règlement intérieur ?*

Pour la rentrée, nous ajouterons les horaires de récréation :

10H10 – 10H30 et 15H10 – 15H25

*Question des parents : Serait-il possible de clarifier les procédures mises en place par l'école pour les accidents matériels et les accidents corporels ?*

Note de notre DASEN : « Si l'accident présente une certaine gravité ou est de nature à soulever une question de dommages et intérêts ou seulement de responsabilité disciplinaire, il convient de mener une enquête par l'équipe éducative et de remplir une déclaration d'accident scolaire. Cette enquête, accompagnée d'un certificat médical délivré par le médecin qui a procédé à l'examen de l'élève victime et transmis par sa famille à l'école, doit servir, le cas échéant, à fixer les responsabilités devant les tribunaux. »

### ➤ **LSU**

*Question des parents : Le LSU est-il opérationnel ? Et le Socle Commun ?*

Oui, le LSU est opérationnel, il est renseigné par les enseignants à la fin de chaque semestre. Soit les enseignants font passer la version papier aux parents, soit ils donnent un code d'accès pour que les familles récupèrent le LSU en ligne.

Le bilan de fin de cycle est complété à la fin du cycle 2, c'est-à-dire à la fin du CE2.

### ➤ **Liaison CM2/6°**

- Conseils école/collège ( dates données lors du précédent Conseil d'école)

Le lundi 23 juin a eu lieu le dernier CEC pour établir le bilan des actions de l'année ( fiches passerelles, accueil des CM2, séances de langues vivantes menées par des professeurs du collège dans les écoles, ..) et prévoir l'année 2025/2026 ( utilisation des fiches passerelles pour le dispositif « Devoirs faits », formations des professeurs sur le climat scolaire, rôle des collégiens sentinelles ambassadeurs pHARe ,..)

- Journée au collège pour tous les CM2 le jeudi 22 mai 2025  
(Sciences-Maths et bien vivre au collège)

- Venue de l'infirmière scolaire, Nina CANDY, pour un entretien avec certains élèves de CM2 (en liaison avec les enseignants)
- Réunion d'information pour les parents des futurs élèves de 6° au Collège Le Chamandier ( Collège de secteur) : le vendredi 20 juin 2025 à 18H.

**Question des parents : Comportements des élèves, écho du collège ? Quelles actions sont menées ? Les parents sont-ils informés et convoqués ?**

Lorsqu'il y a des problèmes de non respect des règles de vie, les enseignants interviennent auprès des élèves concernés. Dans toutes les classes, dans le cadre de l'EMC, des enseignements sont faits sur le « Vivre ensemble ». Si nécessaire, les parents sont informés et les enseignants rencontrent les familles afin d'améliorer la situation.

➤ **Stages de réussite**

Ces stages durent cinq jours, à raison de trois heures d'enseignement quotidien. Ils permettent une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques. Ils ont lieu dans les écoles lors des vacances d'été .

**Question des parents : Est-ce que les stages de réussite sont toujours d'actualité ?**

Au vu du faible nombre d'enseignants volontaires sous pacte dans notre circonscription, l' IEN nous informe que les recommandations indiquent de cibler les écoles en REP. Il n'y aura donc pas de stage sur la commune de SMU pour ces vacances d'été 2025.

➤ **Liaison GS/CP**

- Venue des élèves de GS dans les 2 classes de CP une matinée ( échange GS/CP) : le vendredi 27/06/25
- Réunion de liaison entre les enseignants GS /CP le 20/06/25 ( répartition, suivi des élèves)
- Si besoin, les parents des futurs CP peuvent solliciter un RDV ( exemple : famille arrivant sur la commune, cas particulier de PAI, accompagnement AESH,..)

➤ **Non remplacement des absences**

**Question des parents : Inquiétudes sur le volume horaire des absences non remplacées ?**

Toutes classes confondues, il y a eu 34 journées d'école pour lesquelles les enseignants absents n'ont pas été remplacés et les élèves ont été répartis dans les autres classes.

Concernant la classe de CE1, une remplaçante a été affectée depuis le vendredi 13 juin et restera sur cette classe les derniers vendredis de l'année.

Pour répondre à la question des sorties scolaires ou projets qui ont lieu par rapport aux attendus de fin de CE1 : ces activités font partie intégrante des programmes.

- **Entrées /sorties des élèves sur le temps scolaire** : Elles sont possibles, en cas de RDV médicaux indispensables, mais il faut privilégier ces entrées/sorties sur le temps des récréations (en informant avant les enseignants par le cahier de liaison).

➤ **Dispositif EILE : Enseignements Internationaux de Langues Étrangères**

**Question des parents : Dispositif EILE , Y-a-t-il une suite à la démarche ?**

Ces cours sont ouverts aux élèves du CE1 au CM2 ( 1H30 par semaine) .Ces cours ont lieu après la classe, ou le mercredi ou le samedi. Les professeurs qui prennent en charge les élèves volontaires pour les cours d'EILE sont mis à disposition de la France gratuitement par les pays partenaires. C'est l'Académie de Grenoble qui gère l'organisation. Les inscriptions effectives seront connues fin septembre 2025.

Les parents souhaiteraient que davantage d'indications soient données aux familles dans les documents d'information concernant ce dispositif. ( lieu, date,..)

### **3- Suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers EBEP**

#### *Question des parents : Combien d'élèves avec des dispositifs particuliers ?*

Pour 2024/2025 :

- 16 élèves avec PAI ( certificat médical nécessaire )
- 10 élèves avec PPS ( AESH)
- 7 élèves avec PAP ( pas de certificat médical / à partir du CM1)
- 1 élève avec PPRE

#### *Question des parents : Le LPI ( Livret Parcours Inclusif) est-il opérationnel ?*

Il n'a pas encore été utilisé dans l'école.

L'enseignante référente Handicap ERH a été absente et non remplacée toute l'année scolaire. La future directrice connaît l'utilisation du LPI et le mettra en place dès la rentrée.

#### *Question des parents : Quelle est la procédure de mise en relation avec l'infirmière scolaire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ?*

Ce sont les enseignants qui échangent avec l'infirmière scolaire pour demander si besoin son intervention, son éclairage sur une situation.

Dans le cadre de la liaison CM2/6°, pour cette année, l'infirmière scolaire, Mme CANDY, vient à l'école plusieurs journées pour rencontrer tous les élèves de CM2.

#### *Question des parents : Comment s'organise le travail enseignant/AESH ?*

L'élève qui bénéficie de l'accompagnement d'une AESH est toujours sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. L'enseignant est l'interlocuteur des parents.

La concertation enseignant/AESH permet la mise en place d'aménagements, de guidages, d'accompagnement personnalisé ( reformulation de consignes, aide à s'organiser dans son travail, écriture si nécessaire, aide à la concentration,...)

Au cours de l'année scolaire, il y a une réunion Famille/PE/AESH.

Et une réunion ESS ou équipe éducative ( parents , référent ERH, enseignant, directeur, AESH) permet de faire le point sur la situation de chaque élève ayant un PPS : les parents peuvent inviter les professionnels accompagnant leur enfant lors de suivis extérieurs.

#### *Question des parents : Besoins d'heures d'AESH en cours et à venir ?*

Actuellement il manque 14H d'AESH

Pour la rentrée, il faudra faire le point lorsque les élèves concernés ( demandes en cours) auront reçu leur notification.

Pour le moment, à la rentrée de septembre il y aura 7 élèves avec notifications avec un besoin de 84 heures d'accompagnement AESH.

S'il y a un manque d'heures, nous répartirons, à nouveau, l'accompagnement au prorata des notifications.

#### *Question des parents : AESH sur les temps périscolaire et récréations ?*

Concernant les temps de récréation, ils sont répartis de la façon la plus équitable possible sur les différents taux horaires de chaque élève concerné. Et si un élève a besoin de l'accompagnement sur le temps de récréation, alors l'AESH est présente.

Il n'y a pas d'AESH pendant le temps périscolaire.

## 4- Point INFORMATIQUE

Le COPIL avec la Mairie a eu lieu le 20/05/25, avec les 3 écoles de la commune.

➤ **La classe mobile** : 14 ou 15 ordinateurs portables. Elle sera opérationnelle à la rentrée. Les ordinateurs sont en cours de remise en état : installation de batteries neuves, changement de la mémoire et du disque dur. Les ordinateurs seront équipés de PRIMTUX 8, soutenu par le réseau Canopé.

L'école a demandé 6 à 8 ordinateurs fixes dans chaque atelier de l'Extension : Possibilité d'envisager l'équipement sur une ou deux années budgétaires.

Il y a également besoin d'un ordinateur avec liaison internet et imprimantes à destination des AESH.

### ➤ PRONOTE

*Question des parents : PRONOTE sera-t-il maintenu et utilisé à la rentrée prochaine ?  
Question des parents : PRONOTE pourrait-il être un ENT permettant la mise à disposition des familles de livrets scolaires en format numérique ? ( prolongement de la question du dernier CE sur les photocopies noir et blanc )?*

Les 3 écoles de la commune ne souhaitent pas utiliser PRONOTE en septembre 2025. La nouvelle directrice proposera à la rentrée d'utiliser l'ENT « Toute mon école » et « Toute mon année » ( ENT gratuit, respect RGDP, agréé dans plusieurs académies, pas de pub seulement proposition d'album en fin d'année scolaire que les enseignants peuvent ne pas valider,.) . L'école des Petites Maisons a déjà utilisé cet ENT, cela fonctionnait bien.

## 5- Sécurité

Le PPMS a été actualisé le 10/03/25 après le déménagement de l'école . Il doit être validé par la Mairie ( demande de clés du stade pour chaque enseignant ou activation par badge de l'ouverture du portail du stade)

- Le 3 ° exercice d'évacuation INCENDIE ( élèves et enseignants non prévenus) s'est déroulé le **lundi 26 mai 2025 à 15H**. L'évacuation a été efficace mais la sonnerie dans les salles rénovées n'est pas assez forte, le volume doit être augmenté . ( La sonnerie de la classe 4 ne fonctionne pas). Le compte-rendu, réalisé avec M JOUBERT des Services Techniques, est consigné dans le registre de sécurité de l'école.

- Le 2° exercice du PPMS concernant les risques liés à l'environnement s'est déroulé le **lundi 16 juin 2025 à 15H**. Le risque identifié était le tremblement de terre. Les classes étant toutes de plain-pied, il est maintenant recommandé de faire sortir immédiatement les élèves, sans s'abriter sous les tables. Toutes les classes sont donc sorties pour rejoindre la zone de rassemblement qui est le plateau sportif. Nous souhaitions faire un essai du micro qui se trouve dans la salle des maîtres (haut-parleurs dans les salles rénovées) mais il ne fonctionne pas.

## 6- Bilan des projets

La liste des projets de l'année scolaire a été faite lors du précédent conseil d'école. Voici un retour sur les projets réalisés lors du dernier trimestre :

- **Planétarium** : le lundi 19/05 et le mardi 20/05 un planétarium gonflable a été installé dans l'AGORA pour permettre à toutes les classes d'assister à une séance de découverte de l'Astronomie .
  
- **Courseton** : le jeudi 5 juin : Les courses se sont bien déroulées  
9H20 CP/CE1 encouragés par les CE2/CM1/CM2  
10H CE2/CM1/CM2 encouragés par les CP/CE1  
Les enfants ont été récompensés pour leur effort par une médaille et un morceau de brioche.  
Nous remercions Marianne CROUVEZIER, intervenante EPS, avec qui cet événement fédérateur est organisé.
  
- **Spectacle musical de l'école** : 2 représentations à la salle de la Richardière le jeudi 19 juin sur le thème des contes.  
Nous remercions Evodie AMIRA, notre intervenante Musique pour son investissement tout au long de l'année.
  
- **Classe de mer ( CM2) en mai 2025** : des apprentissages dans plusieurs domaines et une belle expérience du « Vivre ensemble ».
  
- **Cycle natation** des CE2/CM1/CM2 à la piscine de Saint Martin d'Uriage : L'encadrant supplémentaire est apprécié pour améliorer la qualité d'apprentissage.
- **Cycle natation** des CP et CE1 à la piscine du Domaine Universitaire : les 7 séances se sont bien déroulées.
  
- **Autres projets** : Théâtre ( 3 classes de CP et CE1) , Intervention d'un auteur dans la classe de CE2 ( création de planches de BD, productions en arts plastiques)  
L'école remercie la mairie d'avoir permis à Marianne CROUVEZIER de participer à des sorties (ex : course d'orientation).

## 7- Bilan des comptes

L'école remercie vivement la Mairie pour le budget communal alloué à l'école : la subvention pour les projets, le budget pour les fournitures scolaires et le budget des bus.

2 questions:

- Est-il prévu d'augmenter le budget « Fournitures scolaires » pour tenir compte de la forte augmentation des prix et qui ne permet pas de couvrir entièrement les besoins de certaines classes ( renouvellement de manuels, fichiers, ..) ?
- L'école a dépensé une somme importante pour du matériel adapté aux élèves à besoins particuliers. Est-ce qu'il serait envisageable que la mairie prévoit un budget pour l'inclusion ?

Voici un tableau récapitulatif concernant le financement des :  
projets / activités / matériel / équipements pédagogiques

Activités / Projets / Matériel	Nombre de classes	Payé par compte Général	Payé par compte Subvention	Gratuit ou payé autrement ( COM COM, parents)
Sélection de livres « Les Incorruptibles »	9	X		
Projet « Forêt/Bois »	1			X
Spectacle BD-concert	2			X
Spectacle de Noël au Musée de Grenoble	9	X		
Atelier "contes"	2			X
Communication bienveillante avec Les Francas	9	X		
Escrime	3		X	X
Vélo	3		X	
séances « Écrans et sommeil »	4			X
Projet "Agriculture dans le Grésivaudan"	1			X
Exposition La seconde guerre mondiale	3			X
Classe de mer	1		X	X
Raquettes à Chamrousse avec AMM	4		X	
Animation sur le thème des déchets	2			X
COURSETON ( brioche)	9	X		
Projet FER	2			X
Projet sur le patrimoine local	2			X
Sorties Course d'orientation avec AMM	4		X	
Les Réseaux sociaux avec Les FRANCAS	2		X	
Venue d'un auteur de BD	1			X
Projet Astronomie	1		X	
Planétarium	9		X	
Cinéma	6	X	X	
Projet Théâtre	3		X	
Spectacle DIMA au Belvédère	2			X
Abonnements magazines ou Journaux ( École des Loisirs, Bayard, Quotidien, 1 jour 1 actu, ...)	6	X		
Achat de matériel pour l'inclusion d'élèves à besoins particuliers	9	X		
Achat de matériel pour les cours de récréation : caisses + jeux	9	X		
Achat de ressources pédagogiques	9	X		
Cahiers de liaison	9	X		
Cotisation OCCE	9	X		
Achat de matériel pour arts plastiques, fêtes ( Noël, fête parents,..), sciences	9	X		

L'école remercie la bibliothèque de la commune de permettre la venue des classes, l'intervention de bénévoles pour des lectures offertes et le prêt lors de ces séances de bibliothèque.

L'école remercie également le service culturel de proposer tout au long de l'année, la visite d'expositions artistiques et des spectacles ou rencontres avec des artistes ( musiciens, comédiens,..) au Belvédère.

Ces partenariats sont très importants pour développer la curiosité et l'intérêt des élèves pour la culture et les structures locales.

Il en est de même pour les projets proposés par la Communauté de communes du Grésivaudan.

L'école compte sur la poursuite de ces partenariats pour l'année scolaire prochaine.

## 8- Remerciements et demandes à la Mairie

Tout d'abord l'équipe enseignante souhaite remercier vivement tous les services de la Mairie pour l'entretien et les réparations qui ont été faites depuis l'emménagement dans les locaux rénovés.

Lorsqu'une demande d'intervention est envoyée à la Mairie ( Tickets GLPI ), les services concernés agissent, en général, rapidement.

→ **demandes pour la rentrée 2025 : mail envoyé à la Mairie le 16 juin 2025**

→ **Rappel des demandes déjà faites lors de Conseils précédents et qui restent d'actualité:**

- changement du système de chauffage dans l'Extension ( critère principal = un système silencieux)
- installation de toilettes adulte dans l'Extension
- plantations d'arbres dans la cour pour augmenter les zones ombragées sur la saison chaude.

Mme GIGNOUX indique que le partenariat pour l'Aire Terrestre Éducative pourra être à nouveau proposé à une classe à la rentrée (dans le cadre de l'éducation à l'environnement en milieu scolaire)

## 9- Projets pour la rentrée

- **Journées de cohésion** pour les 4 classes avec des CM1 et CM2 : mardi 2/09 et jeudi 4/09 avec l'intervention de Marianne CROUVEZIER, de M STOUFF et des FRANCAS.

- **Semaine de sensibilisation au handicap** ( du 12 au 19 novembre 2025) une demi-journée au gymnase « Sports adaptés » pour les CM2 avec les CM2 de l'école de Pinet et l'intervenante EPS Marianne CROUVEZIER + visionnage d'un film avec l'association « à perte de vue »

- **Semaine du goût** : du 13 au 18 octobre 2025

*Question des parents : Ateliers avec l'équipe du Restaurant de l'Auberge des Seiglières ?*

Plusieurs propositions pour la semaine du goût : La répartition des classes sur ces différentes actions sera décidée à la rentrée

→ Le restaurateur de l'Auberge des Seiglières est partant pour venir à l'école pour des ateliers sur le thème des goûts.

→ proposition par l'intermédiaire de Mme GIGNOUX dans le cadre du mois de la transition alimentaire : Défi LOCAVORE (semaine du 6 au 10 octobre) + intervention dans les écoles des fermes Buissonnières. (2 interventions par école).

→ proposition de M REVEL, responsable de la cuisine centrale pour intervention auprès de classes ( Label ECOCERT EN CUISINE niveau 2 sur 3)

- **Service SANITAIRE** : intervention des étudiants en santé : 5 séances pour 6 classes maximum
- **Concert de Noël** pour toute l'école le Vendredi 12 décembre 2025 à 10H à l'Auditorium du Musée de Grenoble : Le Petit Prince à travers les étoiles
- **Projet Agriculture ADABEL** ( Communauté de communes) proposé aux élèves de CE2
- **Intervention « DÉCHETS »**( Communauté de communes) : inscription des 2 classes avec CP
- **classe DÉFI ÉNERGIE** ( Communauté de communes): 1 classe
- **Les INCORRUPTIBLES** : toutes les classes .
- **Interventions THEÂTRE** : 4 classes ou plus
- **Permis INTERNET ( CM2 )**avec la Gendarmerie
- **APER ( CM2)** avec la Police Municipale
- **Permis PIÉTON (CM1)** : 2 classes CE2/CM1 + CM1
- **VÉLO** : 3 classes CE2 + CE2/CM1 +CM1
- **ESCRIME** : 3 à 5 classes
- **SKATING** : 2 classes
- **BATUCADA** : 4 ou 5 classes

Caroline SOLINAS  
intérim de direction

Stéphane PRUNIER  
secrétaire du Conseil d'école